



Grenoble, le 4 février 2015 à 10 heures 15

COMMUNIQUE DE PRESSE

EPISODE NEIGEUX

Point de situation N° 2

Fin des interdictions de circuler des poids lourds en Isère

L'amélioration des conditions météorologiques et des conditions de circulation permet de **lever l'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes** :

- **RN 85** : Interdiction levée dans les deux sens entre Vizille et la limite du département avec les Hautes Alpes ;
- **A 51** : Interdiction levée dans les deux sens entre le péage du Crozet et le col du Fau ;
- **RD 1075 (partie Sud)** : Interdiction levée dans les deux sens entre Vif et la limite du département avec les Hautes Alpes ;
- **RD 529** : Interdiction levée dans les deux sens, entre son intersection avec la RD 63A (Saint-Georges de Commiers) jusqu'au carrefour entre la RD 529 et la RN 85 (La Mure).

Ainsi, toutes les interdictions de circulation des poids lourds prises cette nuit sont levées.

L'accès aux stations de ski est difficile, les équipements spéciaux sont obligatoires.

Rappel des conseils de prudence :

- Limitez vos déplacements au strict nécessaire.
- Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer et munissez-vous d'équipements spéciaux.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation (www.bison-fute.gouv.fr et www.itinisere.fr) et écoutez la radio.
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques (www.meteofrance.com).

Contact presse :

Service communication de la préfecture : 04-76-60-48-05
communication@isere.pref.gouv.fr